AR Prefecture
043-200073401-20240215-2024012-DE
Reçu le 20/02/2024

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N0 2024. 012**
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 05/02/2024

Membres en exercice : 43 présents : 36 Votants : 39 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 39

SÉANCE du 15 Février 2024

L'an deux mille vingt quatre, le Jeudi quinze février à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Le Monastier-sur-Gazeille.

Membres présents : Villard Serge, Roudil Aymeric, Palhier Emmanuel, Devidal Joel, Aubry Alexandre, Chorliet Christian, Romieu Hervé, Fargier Jean-Marc, Massebeuf Jean-Claude, Mauté Annie, Bresselle Pierre, Dessalces Bonnet Laurence, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Roche Patrick, Jourdan Laure, Loucao Elisabeth, Ribes Michel, Brun Philippe, Sabatier jean-Pierre, Guenard Chantal, Gentes Laurent, Sabatier Jean-Pierre, Delmas Françis, Delabre Philippe, Defay André, Mourlevat Marie-Agnès, Behar Daniel, Cabanes François, Sivet Martine, Veysset Marie Christine, Chambon Jean, Allary Jean-Pierre, Abrial Raymond, Miramand Christine.

Procuration de : Ferret André à Mourlevat Marie Agnes, Bonnet Raphaël à Bresselle Pierre, Sagueton Stéphane à Dessalces Bonnet Laurence.

Secrétaire de séance : Arcis Michel

OBJET : Modification tableau des emplois

Conformément aux dispositions du code de la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Tout d'abord, en raison de la mise en place d'un accueil « ados » dans les ALSH et des modifications organisationnelles qui ont suivi, il est proposé de créer 2 postes de 6 heures consacrés au développement de ce secteur ados.

Afin de rendre ces postes plus attractifs, ces 6 heures pourraient être effectuées par les adjoints de direction, passant ainsi de 23 heures hebdomadaires à 29 heures. Cette nouvelle organisation nécessite la création de deux postes d'adjoints de direction (cadre d'emplois des adjoints d'animation) à temps non complet, 29/35.
Ces emplois seront occupés par des fonctionnaires ou éventuellement par des agents contractuels recrutés par voie de contrats à durée déterminée pour une durée de 1 à 3 ans, en application de l'article 332-8 3° du CGFP.

Les contrats seront renouvelables par reconduction expresse. La durée totale de chaque contrat ne pourra excéder 6 ans. Si, à l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent est reconduit, il l'est pour une durée indéterminée.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

AR Prefecture
043-200073401-20240215-2024012-DE
Reçu le 20/02/2024

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

La rémunération des agents seront calculées, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à des emplois de catégories C, par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement. Les agents percevront le régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

Également, afin de permettre la nomination de 3 agents inscrits aux tableaux d'avancements de grades établis pour l'année 2024, il convient de créer plusieurs postes à temps complet : 1 poste de puéricultrice HC, 1 poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe, et 1 poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe.

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- Approuve les créations de plusieurs postes permanents :

- 2 postes d'adjoints de direction dans les ALSH, temps non complet 29/35, dans les conditions exposées ci-dessus,

-1 poste de puéricultrice HC, 1 poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe, et 1 poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe, à temps complet,

- Autorise Monsieur le Président à signer les actes correspondants.

Le Président, Jean-Marc Fargier

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL
Haute-Loire

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme